Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit ALTIPLANO® DAM TEC®

Autres moyens d'identification

Code du produit 50000843

Identifiant Unique De Formu: 7D80-Q3A0-SN4F-U14K

lation (UFI)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la subs-

tance/du mélange

Restrictions d'emploi re-

commandées

Herbicide

Utilisez comme recommandé par l'étiquette. Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FMC Chemical srl/bv Adresse du fournisseur

Parc de l'Alliance, Boulevard de France 9A

1420 Braine-l'Alleud

Belgique

Téléphone: +32 (0)2 3899793 Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com .

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez: 1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)

Urgence médicale:

Numéro d'appel d'urgence de la société - BIG (24h/24):

+32 14 58 45 45

Belgique: +32 70 245 245 (Centre antipoison) Luxembourg: +352 8002 5500 (Centre antipoison) Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

¥2>

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : Prévention:

P280 Porter des gants de protection et des vêtements de

protection.

Intervention:

P391 Recueillir le produit répandu.

Etiquetage supplémentaire

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé hu-

maine et l'environnement.

Pour les phrases spéciales (SP) et les intervalles de sécurité, consultez l'éti-

quette.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants
Nom Chimique

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration
·	NoCE NoIndex Numéro d'enregistre- ment		(% w/w)
napropamide	15299-99-7 239-333-3	Aquatic Chronic 1; H410	>= 30 - < 50
Sulfonate d'alkylnaphtalène de sodium	68425-94-5	Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412	>= 2,5 - < 10
clomazone (ISO)	81777-89-1 613-340-00-5	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 768 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (pous- sières/brouillard): 4,85 mg/l	>= 2,5 - < 10
2-[méthyloléoylamino]éthane-1- sulfonate de sodium	137-20-2 205-285-7	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
Substances avec limite d'exposition	n sur le lieu de travail :		<u> </u>
kaolin	1332-58-7 310-194-1		>= 10 - < 20
	1		l .

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée: 1.0

28.07.2023

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale

de sécurité et appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du

savon.

Si une irritation se développe et persiste, consulter un méde-

En cas de contact avec les

yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

> Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inappro- : Jet d'eau à grand débit

priés

4/34

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dan: :

gereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégage-

ment de gaz et de vapeurs irritants.

Ammoniac

Oxydes de soufre Acide sulfurique Composés halogénés Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

etre elimines comormement à la regiernentation locale er

vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.

Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de

la fuite et contre le vent. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Assurer une ventilation adéquate.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en inter-

dire l'accès à toute personne non autorisée.

Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel

de protection adapté peut intervenir.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version

Date de révision: Numéro de la FDS: 50000843

Date de dernière parution: -

1.0

28.07.2023

Date de la première version publiée:

28.07.2023

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Éviter la formation de particules respirables.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer les instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adé-

quate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les con-

teneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de

sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stock-

age

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, être fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ni aux enfants. Un panneau d'avertissement indiquant "POISON" est recommandé. La pièce ne doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pesticide enregistré à utiliser conformément à une étiquette

approuvée par les autorités réglementaires du pays.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
kaolin	1332-58-7	VLE 8 hr (alvéo- laire)	2 mg/m3	BE OEL
		TWA (Poussière respirable)	0,1 mg/m3	2004/37/EC
Information sup- plémentaire	Agents cancérigènes ou mutagènes			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
sulfate d'ammonium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	11,167 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	44,667 mg/kg
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,667 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	12,8 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	6,4 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
sulfate d'ammonium	Eau douce	0,312 mg/l
	Eau de mer	0,0312 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	16,18 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,063 mg/kg
	Sol	62,6 mg/kg
	Utilisation intermittente (eau douce)	0,530 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50000843

Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023

Date de la première version publiée:

28.07.2023

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel

: Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme

un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

nitrile.

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Protection de la peau et du

corps

: Tenue de protection étanche à la poussière

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la con-

centration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : En cas d'exposition à la poussière, porter une protection res-

piratoire individuelle appropriée et une combinaison de protec-

tion.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser

ce produit.

Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son

mode d'emploi.

Porter un équipement de protection adéquat.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utili-

sation.

Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications

de l'étiquette et au mode d'emploi.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : solide

Forme : granulés

Couleur : brun

Odeur : Odeur légère, Odeur chimique

Seuil olfactif : non déterminé

Point de fusion/point de con-

gélation

non déterminé

Point/intervalle d'ébullition : non déterminé

Limite d'explosivité, supé- : non déterminé

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50000843

Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 Date de la première version publiée:

28.07.2023

rieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : non déterminé

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Point d'éclair non déterminé

Température d'auto-

inflammation

non déterminé

Température de décomposi-

tion

non déterminé

рΗ 6.03

Concentration: 1 %

Dans une dispersion aqueuse à 1 %.

Viscosité

Viscosité, dynamique non déterminé

Viscosité, cinématique non déterminé

Solubilité(s)

Solubilité dans d'autres

solvants

Les solvants organiques ont tendance à extraire les principes

actifs des capsules.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non disponible pour ce mélange.

Non disponible pour ce mélange. Pression de vapeur

Densité relative 0.6

Densité non déterminé

Masse volumique apparente 0,59 g/m3 Densité volumétrique

0,60 g/m3 Densité compactée

Densité de vapeur relative non déterminé

Caractéristiques de la particule

Donnée non disponible Taille des particules

Répartition de la taille des

particules

Donnée non disponible

Forme Donnée non disponible

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : Non comburant

Auto-inflammation : non déterminé

Taux d'évaporation : non déterminé

Miscibilité avec l'eau : dispersable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402

Composants:

napropamide:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4,8 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxi-

cité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

Sulfonate d'alkylnaphtalène de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

clomazone (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 768 mg/kg

Méthode: Estimation de la toxicité aigue conformément au

Règlement (CE) No. 1272/2008

DL50 (Rat, femelle): 767,5 mg/kg

Méthode: Lignes directrices OPP 81-1 pour le test US EPA

DL50 (Rat, femelle): 300 - 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 423

Organes cibles: Foie

Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique

après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 4,85 mg/l

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au

Règlement (CE) No. 1272/2008

CL50 (Rat, femelle): 4,85 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 81-3

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 81-2

Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après

un contact cutané unique.

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

kaolin:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : DL50: 5,07 mg/l

Méthode: OCDE ligne directrice 436

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

DL50: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : N'est pas classé comme irritant Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Composants:

napropamide:

Evaluation : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classifi-

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

cation

Sulfonate d'alkylnaphtalène de sodium:

Remarques : Donnée non disponible

clomazone (ISO):

Espèce : Lapin

Méthode : US EPA Ligne directrice OPP 81-5

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Espèce : Lapin

Evaluation : Pas d'irritation de la peau Méthode : OCDE ligne directrice 404

Remarques : Peut provoquer une légère irritation.

Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classifi-

cation

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant Méthode : OCDE ligne directrice 404

Résultat : irritation légère

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

kaolin:

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : Pas d'irritation des yeux Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Pas d'irritation des yeux

Composants:

napropamide:

Evaluation : Pas d'irritation des yeux Méthode : OCDE ligne directrice 405

Remarques : Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classifi-

cation

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

Sulfonate d'alkylnaphtalène de sodium:

Résultat : Irritation des yeux

clomazone (ISO):

Espèce : Lapin

Méthode : US EPA Ligne directrice OPP 81-5

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Espèce : Lapin

Evaluation : Pas d'irritation des yeux Méthode : OCDE ligne directrice 405

Remarques : Peut provoquer une légère irritation.

Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classifi-

catior

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours

kaolin:

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Composants:

napropamide:

Type de Test : Test de Buehler Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Pas un sensibilisateur de la peau.

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

clomazone (ISO):

Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Pas un sensibilisateur de la peau.

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

Méthode US EPA Ligne directrice OPP 81-6

Méthode OCDE ligne directrice 429

Résultat Pas un sensibilisateur de la peau.

Type de Test Test de Buehler Espèce : Cochon d'Inde

Pas un sensibilisateur de la peau. Evaluation

Méthode : OCDE ligne directrice 406 **BPL**

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium:

Type de Test Test de Maximalisation

Espèce Cochon d'Inde

Evaluation Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode OCDE ligne directrice 406

Résultat négatif

kaolin:

Méthode OCDE ligne directrice 429

Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. Résultat

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

germinales- Evaluation

Mutagénicité sur les cellules : Ne contient pas de composé listé comme mutagène

Composants:

napropamide:

germinales- Evaluation

Mutagénicité sur les cellules : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

clomazone (ISO):

Génotoxicité in vitro Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

BPL: oui

Génotoxicité in vivo Type de Test: Analyse cytogénétique

> Espèce: Rat Résultat: négatif

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Type de Test: Test de Ames

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

kaolin:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

<u> Produit:</u>

Cancérogénicité - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Composants:

napropamide:

Espèce : Rat

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancéri-

gène.

clomazone (ISO):

Espèce : Rat, mâle et femelle

Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la re-

- Evaluation production

Composants:

napropamide:

Toxicité pour la reproduction : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

- Evaluation sement comme toxique pour la reproduction

clomazone (ISO):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Symptômes: Incidences sur la mère.

Résultat: négatif

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Symptômes: Incidences sur la mère.

Résultat: négatif

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Fertilité

Espèce: Rat, mâle et femelle

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 1.000 Poids cor-

porel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 421 Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Prénatal

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1.000 Poids corporel

na / ka

Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 1.000 Poids corporel mg /

ka

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Toxicité pour la reproduction

Evaluation

Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

17 / 34

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version 1.0

Date de révision: 28.07.2023

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50000843

Date de la première version publiée:

28.07.2023

kaolin:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Composants:

clomazone (ISO):

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique.

kaolin:

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Composants:

clomazone (ISO):

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

kaolin:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

napropamide:

Espèce : Rat NOAEL : 30 mg/kg

18/34

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 2 years

Espèce : Rat

NOAEL : 50 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 90 d

Méthode : OCDE ligne directrice 408

clomazone (ISO):

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOEL : 1000 ppm Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 90 days

Symptômes : augmentation du poids du foie

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium:

Espèce : Rat

NOAEL : 1.000 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 28 d

Méthode : OCDE ligne directrice 407

kaolin:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Composants:

napropamide:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

clomazone (ISO):

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le rè-

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843

Date de la première version publiée:

28.07.2023

glement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Ce produit contient des principes actifs microencapsulés. La

toxicité des substances encapsulées est toujours inférieure à celle des substances elles-mêmes. Il ne s'approche de la toxicité des substances que dans les cas où les actions de broyage brisent les capsules, libérant ainsi les principes actifs.

Composants:

napropamide:

Remarques : Peut provoquer une irritation.

clomazone (ISO):

Remarques : Administrée à des animaux, la clomazone provoque une

baisse d'activité, des larmoiements, des saignements de nez

et une incoordination.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 33,6 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 37,0 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Navicula pelliculosa (Diatomée)): 44,5 g/l

Durée d'exposition: 72 h

CL50 (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 1,13 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

CL50: 300 mg/kg

Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les organismes

terrestres

DL50: > 214.6 μ g/bee

Point final: Toxicité aiguë par voie orale

Espèce: Abeilles méllifères

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version 1.0

Date de révision: 28.07.2023

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50000843

Date de la première version publiée:

28.07.2023

DL50: > 500 μ g/bee

Point final: Toxicité aiguë par contact

Espèce: Abeilles méllifères

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Composants:

napropamide:

Toxicité pour les poissons CL50 (Truite Arc en Ciel): 6,6 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 14,3 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): env. 4,95

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50r (Lemna minor (Petite lentille d'eau)): 0,68 mg/l

Durée d'exposition: 14 jr

NOEC (Lemna minor (Petite lentille d'eau)): 0,051 mg/l

Durée d'exposition: 14 jr

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: 1,9 mg/l

Durée d'exposition: 28 jr Espèce: Truite Arc en Ciel

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

NOEC: 1,1 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

CL50: 564 mg/kg

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les organismes

terrestres

CL50: > 7.200 mg/kgDurée d'exposition: 5 jr

Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

Remarques: Diététique

> 100 µg/bee

Point final: Toxicité aiguë par voie orale

Espèce: Abeilles méllifères

> 100 µg/bee

Point final: Toxicité aiguë par contact

Espèce: Abeilles méllifères

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision:

1.0

Numéro de la FDS: 28.07.2023 50000843

Date de dernière parution: -Date de la première version publiée:

28.07.2023

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Sulfonate d'alkylnaphtalène de sodium:

Toxicité pour les poissons CL50 (Poisson zèbre): > 10 - 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100

ma/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

EC10: > 10 - 100 mg/lDurée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

clomazone (ISO):

CL50 (Menidia beryllina (Capucette barrée)): 6,3 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 14,4 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 34 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et CE50 (Daphnia (Daphnie)): 5,2 mg/l

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version 1.0

Date de révision: 28.07.2023

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50000843

Date de la première version publiée:

28.07.2023

les autres invertébrés aqua-

tiques

Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 12,7 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

CL50 (Americamysis bahia (crevette de Mysid)): 0,57 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en dynamique

CL50 (Crustacés): 0,53 mg/l Durée d'exposition: 96 h

(Hyalella azteca (Hyalelle méxicaine)):

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50b (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 2 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 4,1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50r (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)): 0,136

mg/l

Durée d'exposition: 120 h

NOEC (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)): 0,05

mg/l

: 1

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 120 h

CE50 (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 13,9 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

Facteur M (Toxicité aiguë

pour le milieu aquatique)

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 2,3 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Type de Test: Essai en dynamique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

NOEC: 2,2 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

NOEC: 0,032 mg/l Durée d'exposition: 28 jr

Espèce: Americamysis bahia (crevette de Mysid)

Type de Test: Essai en dynamique

NOEC: 1,25 mg/l

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50000843

Date de dernière parution: -

28.07.2023 1.0

Date de la première version publiée:

28.07.2023

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Type de Test: Essai en statique

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

1

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

CL50: 156 mg/kg

Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les organismes :

terrestres

DL50: > 2.510 mg/kg

Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

CL50: > 5620 ppm

Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

Remarques: Diététique

CL50: > 85.29

Espèce: Abeilles méllifères

CL50: > 100

Espèce: Abeilles méllifères Remarques: Contact

DL50: > 2000

Espèce: Coturnix japonica (Caille japonaise)

NOEC: 94 mg/kg

Point final: Test de Reproduction Espèce: Colinius virginianus

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu :

aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium:

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 1,32 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 5,76 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 117 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50000843

Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023

Date de la première version publiée:

28.07.2023

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 2 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

kaolin:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): >

100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le produit contient de petites quantités de com-

posants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradés dans les stations d'épuration des eaux usées.

Composants:

napropamide:

Biodégradabilité : Résultat: Biodégradable

Remarques: Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, de quelques semaines à quelques

mois dans un sol et une eau aérobies.

La dégradation se fait par voie microbiologique.

Sulfonate d'alkylnaphtalène de sodium:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

clomazone (ISO):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Remarques: La substance/produit est modérément persis-

tante dans l'environnement.

Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, de quelques semaines à quelques mois dans un

sol et une eau aérobies.

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 80 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

kaolin:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabili-

té ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-

même.

Composants:

napropamide:

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Facteur de bioconcentration (FBC): 98

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 3,3 (25 °C)

clomazone (ISO):

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 27 - 40

Remarques: Faible potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-

: log Pow: 2,365 (20 °C)

octanol/eau

Méthode: OCDE ligne directrice 107

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson

Facteur de bioconcentration (FBC): 2,9

Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843

Date de la première version publiée:

28.07.2023

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 1,36

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Remarques: Non applicable

kaolin:

Bioaccumulation

Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Remarques: Non applicable

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compar- :

Milieu: Sol

timents environnementaux

Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-

même.

Composants:

napropamide:

Répartition entre les compar- :

timents environnementaux

Remarques: Ce produit ne devrait pas être mobile dans les

sols.

clomazone (ISO):

Répartition entre les compar- :

Koc: 300 ml/g, log Koc: 2,47

timents environnementaux

Remarques: Modérément mobile dans les sols

2-[méthyloléoylamino]éthane-1-sulfonate de sodium:

Répartition entre les compar- :

Koc: 53,4 ml/g, log Koc: 1,72

timents environnementaux

Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

kaolin:

Répartition entre les compar- :

timents environnementaux

Remarques: Faible mobilité dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doi-

vent être éliminés comme ayant été utilisés.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 3077
ADR : UN 3077
RID : UN 3077
IMDG : UN 3077
IATA : UN 3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Napropamide, Clomazone)

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Napropamide, Clomazone)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Napropamide, Clomazone)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(Napropamide, Clomazone)

IATA : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

(Napropamide, Clomazone)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

ADN : 9

 ADR
 : 9

 RID
 : 9

 IMDG
 : 9

 IATA
 : 9

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9
Code de restriction en tun- : (-)

nels

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

IMDG

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 956

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III Étiquettes : Divers

IATA (Passager)

Instructions de conditionne : 956

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III Étiquettes : Divers

14.5 Dangers pour l'environnement

adn

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

RID

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

sulfate d'ammonium (Numéro sur la

liste 65)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Non applicable

Règlement (CE) N^{o} 1005/2009 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

Non applicable

Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement E1 européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées

sur l'inventaire TSCA.

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur

la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

napropamide N-méthyltaurine

CLZ (HP) 360 g/L MUP

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

ISHL : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit (mélange).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Irrit. : Irritation oculaire

2004/37/EC : Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs

contre les risques liés à l'exposition à des agents cancéri-

gènes ou mutagènes au travail

BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle

2004/37/EC / TWA : moyenne pondérée dans le temps

BE OEL / VLE 8 hr : Valeur limite

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système gé-

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

néral harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations : voir texte créé par l'utilisateur

Classification du mélange: Procédure de classification:

Aquatic Chronic 1 H410 Sur la base de données ou de l'éva-

luation des produits

Clause de non-responsabilité

Préparé par

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2023 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



ALTIPLANO® DAM TEC®

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 28.07.2023 50000843 Date de la première version publiée:

28.07.2023

BE / FR